



Consumer and  
Corporate Affairs Canada

Consommation et  
Corporation Canada

Consumer Standards  
Directorate

Direction générale  
des normes

FORMULE D'ENREGISTREMENT DE L'APPROBATION

Numéro d'enregistrement d'approbation -  
(Délivré avant la rédaction de l'avis  
d'approbation formel.)

SWA-T150

Ottawa, le 29 juillet 1980

Demandeur (nom de la société) - Fairbanks Scales  
Weightech Group  
Markham, Ontario

Type d'instrument -

Bascule électronique de sol de forte portée.

<u>Numéros de modèles</u>	<u>Capacité</u>	<u>Dimension du tablier</u>	<u>Dynamomètres</u>
12-2407	20 000 lb x 2 lb ou 9 090 kg x 1 kg	5' x 7'	Transducer Modèle B5102- 10K-10P1
12-2400	30 000 lb x 5 lb ou 13 636 kg x 2 kg	6' x 8'	

Accessoires approuvés: La présente bascule peut être utilisée avec n'importe quel accessoire compatible approuvé.

Description: Le présent appareil constitue une bascule fixe sur-baissée électronique autonome. L'élément peseur est constitué d'une plaque en acier montée sur un support entretoisé installé sur quatre (4) dynamomètres (capacité de 10k) travaillant en flexion qui, à leur tour, sont installés à chacun des quatre coins en diagonale.

Le tablier est de type flottant et comporte des boulons de retenue bi-directionnels et des butées de surcharge.

Description: (Suite)


L'indication du poids se fait par un indicateur numérique Fairbanks de modèle 90-7300 approuvé antérieurement en vertu des avis S.WA-917 et S.WA-1161.

L'appareil peut être installé dans une fosse afin d'être au ras du sol ou à même le sol; dans les deux cas, le boîtier de la balance doit être de niveau et solidement fixé.

Conditions particulières:

1. Le présent avis ne vise que 10 appareils. Chaque appareil vendu doit être signalé au Chef de la Division des poids et mesures par le fabricant ou le distributeur.
2. Aucun appareil destiné à être utilisé à des fins commerciales ne doit être vendu sans que le client n'ait d'abord été avisé par écrit que le dispositif n'est approuvé que temporairement.
3. Le présent avis expire un an après sa date d'émission.

Dossier n°: G6922-F165-4

  
-----  
John Buchanan, chef suppléant  
Division des poids et mesures  
Métrologie légale